

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) ET CONVENTION D'HONORAIRES POUR LES PRESTATIONS EN LIGNE

## 1. DEFINITIONS

« Avocat » : personne physique inscrite au tableau de l'Ordre des Avocats de l'un des barreaux français.

« Cabinet » : Cabinet de Maître Aurélie BIJOUX – 6 ruelles des Frères 97410 Saint-Pierre

« Site Web » : site internet du cabinet

« Utilisateur » : désigne toute personne physique âgée de plus de 18 ans et jouissant de ses pleines capacités juridiques, ou toute personne morale de droit privé ou public souscrivant aux Prestations.

« Prestation(s) » : désigne(nt) les services pouvant être proposés par le Cabinet sur le Site Web de (i) RDV cabinet, (ii) de consultation téléphonique, et (iii) de consultation écrite.

« Solution de paiement sécurisé » : ensemble des outils de paiement mis à disposition sur le Site Web.

« Internet » : réseau de plusieurs serveurs reliés entre eux et dont la localisation se situe en divers lieux géographiques à travers le monde.

## 2. ACCES AU SERVICE

L'Utilisateur reconnaît que l'Internet est un réseau ouvert, constitué par l'interconnexion à l'échelle internationale de réseaux informatiques et que nul ne peut garantir le bon fonctionnement de l'Internet dans son ensemble. L'accès au service est possible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf en cas de force majeure, d'éventuelles actions de maintenance ou de panne, ou d'un événement hors du contrôle du Cabinet. Le Cabinet ne saurait être tenu responsable de l'interruption des services en raison de défaillances ou dysfonctionnements du réseau Internet ou lorsque le

Cabinet interrompt momentanément l'accès à tout ou partie de son Site Web.

### 3. COMMANDE SUR LE SITE

Toute commande en ligne sur le Site entraîne l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse du Cabinet.

L'Utilisateur peut utiliser les services de commande en ligne pour les Prestations suivantes :

- Rendez-vous Cabinet : ce service permet à l'Utilisateur de prendre un rendez-vous au Cabinet.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que, quelles que soient les Prestations commandées, les principes suivants soient applicables :

- La fixation des honoraires de l'Avocat est libre conformément à ses règles déontologiques ;
- Le Site permet le paiement de Prestations au forfait exclusivement, pour des raisons techniques et de gestion des paiements des Prestations, selon les Prix en vigueur toutes taxes comprises indiqués sur le Site

### 4. FONCTIONNEMENT DES PRESTATIONS

L'Utilisateur doit renseigner un formulaire de commande dans lequel il indique la Prestation souhaitée, son nom, son prénom, une adresse email et un numéro de téléphone valides, et éventuellement un texte personnalisé pour apporter des précisions sur l'objet de sa commande de Prestation. Une fois ces éléments renseignés, l'Utilisateur effectue son paiement par carte bancaire.

Le Cabinet s'engage à honorer la Prestation commandée par l'Utilisateur dans un délai raisonnable.

Pour les RDV Cabinet : le Cabinet confirmera à l'Utilisateur par email, téléphone ou tout autre moyen à sa convenance la date et l'heure du rendez-vous.

## 5. ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

En souscrivant à une commande de Prestation en ligne sur le Site Web du Cabinet, l'Utilisateur accepte que les Prestations qu'il confie au Cabinet via le Site Web soient pleinement exécutées dans un délai raisonnable. En acceptant les présentes conditions Générales de Vente, l'Utilisateur renonce expressément à se prévaloir de son droit de rétractation lors de la confirmation de sa commande, L'Utilisateur ne bénéficie d'aucun droit de rétractation, ce qu'il reconnaît et accepte expressément.

## 6. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le Cabinet s'engage à respecter la confidentialité des messages e-mails transmis au moyen d'une messagerie électronique. Le cabinet collecte un certain nombre de données pour réaliser les Prestations. Conformément à l'article 34 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous par courrier postal au Cabinet, dont les coordonnées figurent sur le Site Web.

## 7. CONVENTION D'HONORAIRES

La Convention d'honoraires entre l'Avocat et un Utilisateur est rendue obligatoire par l'article 10 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques modifié par l'article 51 de la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.

En payant une Prestation sur le Site Web du Cabinet, l'Utilisateur reconnaît et accepte sans réserve qu'il accepte, par cette action, la convention d'honoraires avec le Cabinet, dont les termes sont les suivants :

Mission du Cabinet :

La mission du Cabinet est de fournir la ou les Prestation(s) commandée sur le Site Web du Cabinet et payée en ligne par

l'Utilisateur. Le Cabinet s'engage à effectuer la mission qui lui est confiée dans un délai raisonnable. En cas d'urgence ou de nécessité, le Cabinet pourra se faire substituer par un Avocat de son choix.

Honoraires du Cabinet :

Pour l'exécution de la Prestation, les honoraires du Cabinet sont fixés forfaitairement conformément au tarif affiché sur le Site Web, qui est exprimé toutes taxes comprises selon les conditions en vigueur au moment du paiement de la Prestation.

Ces honoraires forfaitaires ne concernent donc que la Prestation commandée et payée en ligne par l'Utilisateur et ne couvrent ni les frais, ni les diligences supplémentaires qui seront, le cas échéant, rémunérées suivants les modalités convenues directement entre les parties et définis par une convention d'honoraires distincte.

Règlement des honoraires et facturation :

En acceptant la présente convention d'honoraires et sous réserve de l'acceptation de la mission par le Cabinet, l'Utilisateur consent à une pré-autorisation pour consigner le prix de la Prestation, via la page de paiement sécurisée, par carte bancaire et à l'exclusion de tout autre mode de paiement. Le prix de la prestation est déconsigné en faveur du Cabinet à l'expiration d'un délai de 5(cinq) jours. Dans l'hypothèse où le Cabinet aura annulé la Prestation commandée par l'Utilisateur dans un délai de 5 (cinq) jours suivant le paiement, aucun honoraire ne sera dû et l'Utilisateur ne sera pas prélevé des honoraires correspondant à la Prestation commandée par l'Utilisateur.

Contestations :

En cas de contestation relative à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats auquel le Cabinet appartient pourra être saisi à la requête de la partie la plus diligente conformément à la procédure prévue par les articles 174 et suivants du décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 organisant la profession d'avocat. Si l'Utilisateur a la qualité de consommateur au sens du Code de la consommation, il peut saisir, s'il le souhaite, le médiateur national de la consommation de la profession d'avocat inscrit sur la liste des médiateurs de la consommation établie par la Commission d'évaluation et de contrôle des médiateurs de la consommation (articles L. 155-2 du Code de la Consommation).

## **8. LOI APPLICABLE**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.